



ASSOCIATION ARTISTIQUE DE CARANTEC

Rapport du conseil
d'administration à
l'assemblée générale

Ordre du jour

- Rapport d'activité 2019/2020,
- Rapport financier 2019/2020,
- Perspectives 2020/2021,
- Renouvellement du bureau.

Rapport d'activité 2019/2020

En bref:

- Le cours de chant, créé l'année précédente, interrompu au premier trimestre.
- Un effectif stabilisé mais encore moins de jeunes.
- Une fuite d'eau dans nos locaux.
- La covid-19 et ses conséquences.
- Un stage pendant les vacances d'été.

Une offre d'enseignement presque stable

- A la rentrée 2019, l'école de musique a proposé les mêmes activités que l'année précédente..
 - Cours individuels de
 - Guitare et guitare basse,
 - Piano,
 - Batterie et percussions,
 - Clarinette et saxophones,
 - Trompette,
 - Flûtes à bec et traversière.
 - Cours collectifs de formation musicale,
 - Eveil musical,
 - Ateliers collectifs:
 - Atelier jazz (Strange Peanuts),
 - Big band.

... à l'exception du cours individuel de chant au premier trimestre.

Le corps enseignant en 2019/2020

Le corps enseignant a été modifié comme suit:

- Mme Charlotte Guillemain (chant) a demandé à être placée en congé sans solde à l'issue de son congé de maternité jusqu'à décembre 2019:
 - les cours de chant ont repris en janvier 2020 au retour des vacances scolaires.
- Jean Loup Le Saout (batterie) a démissionné fin août 2019.
- Thomas Beauverger l'a remplacé comme professeur de batterie dès la rentrée (mis à disposition par le Patio).
- Colin Exley (cuivres, big band) a pris sa retraite fin août 2019.
- Marc Lamidey a assuré bénévolement un cours de trompette et la direction des répétitions du big band.

Tarifs 2019/2020

Tarifs:

- Les tarifs des cours sont restés identiques à 2018/2019.
- L'adhésion est restée à 52 € par famille.

Effectif 2019/2020

- Le nombre d'élèves est resté stable à 68.
 - La participation des jeunes a continué à diminuer légèrement (de 33 à 31),
 - Les adultes ont été en augmentation (de 35 à 37).
 - (situation en janvier après la reprise des cours de chant)
- Le nombre d'activités est en légère hausse:
 - 20 élèves pratiquent deux activités, contre 13 la saison précédente.
 - Le big band et l'atelier de jazz ont vu leurs effectifs s'étoffer.

Locaux

- La convention d'occupation des locaux de la rue Koenig a été signée avec les services communaux en octobre 2019.
- A la Toussaint, la salle du premier étage a dû être condamnée: une fuite d'eau dans le toit du bâtiment l'avait rendue inutilisable.
- Les cours de Marie-Christine le Bourhis ont été déplacés rue des frère Tanguy jusqu'au confinement de mars.

La pandémie de covid-19:

Un impact lourd sur les deux derniers trimestres

- Fermeture administrative de l'école du 16 mars au 1^{er} juin.
- Locaux de la rue Koenig indisponibles jusqu'aux vacances d'été.
- Mise à disposition par la commune de locaux rue des frères Tanguy du 19 juin au 7 juillet.
- Pour pallier l'interruption des cours « en présentiel », l'école a encouragé la mise en place de cours à distance, plus ou moins efficacement selon les situations.

Covid: cours à distance, le bilan

- La mise en place de cours à distance, via internet ou le téléphone nécessitent:
 - l'équipement du professeur,
 - l'équipement de l'élève,
 - que la discipline se prête à ce type d'enseignement.
- Concrètement:
 - Marie Christine le Bourhis a donné tous ses cours à tous ses élèves.
 - Malika Quentin a donné ses cours (sauf à deux élèves).
 - Charlotte Guillemin a donné ses cours à une seule élève.
 - Ferjeux Beauny a gardé le contact avec la moitié de ses élèves,
 - Thomas Beauverger n'a donné aucun cours,
 - Olivier Flatrès n'a donné aucun cours à distance. (mais il a repris « en présentiel » rue des frères Tanguy du 19 juin au 3 juillet.)

Stages d'été 2020

- Pour la première fois, l'association a organisé, fin juillet, un stage d'arts de la scène regroupant 11 enfants autour de la professeure Laure Kerouanton, qui a rejoint l'équipe pédagogique de l'école de musique.
- Pendant 3 jours les élèves ont consacré 1heure et demi à monter un court spectacle alliant danse et chant.

Investissements

Matériel

- Une nouvelle sonorisation a été acquise (table de mixage et 2 enceintes amplifiées) pour les ateliers collectifs (big band et atelier jazz).
- L'ancienne sono Yamaha sert dorénavant à sonoriser la salle des cours individuels. Elle pourra servir aussi de retour scène lors d'éventuelles prestations en public.
- 6 pupitres supplémentaires ont été acquis.

Communication:

- Création d'une page FaceBook et Instagram

Rapport financier (2019/2020)

- Exploitation (du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020).
- Bilan au 31 août 2020

Compte d'exploitation 2019/2020

Charges				Produits			
60	Achats	Prestations de service	7 043,02	8 638,62	70	Vente de marchandise, produits finis & prestations de service	17 035,73
		Achats matériels	1 495,60			après déduction des dédommagements COVID dont:	5227
		Autres fournitures	100,00			-avoirs 2020 2021	2598
61	Services extérieurs	Locations immo & mob	0,00	877,64		-remboursements cash	1913
		Entretien & réparations	264,00			-dons	716
		Assurance	310,00				
		Documentation	303,64				
		Divers	0,00				
62	autres services extérieurs	Rémunération intermédiaires & honoraires	2 385,61	2 745,61			
		Publicité publication	360,00			Dons	716
		Déplacement missions	0,00				
		Service bancaires et autres	0,00				
63	Impôts et taxes	Impôts et taxes sur rémunération	19,00				
		Autres	0,00				
64	Charges de personnels	Rémunérations	12 599,83	23 653,45	74	Subventions d'exploitation	13 708,00
		Charges sociales (dont 1161,25 € différés)	8 335,65			—Département du Finistère	0
		autres charges	2 717,97			—Commune de Carantec	7708
65		Autres charges de gestion courantes		0,00		—Morlaix Communauté	6000
66		Charges financières		0,00	75	Autres produits de gestion courante (adhésions)	2964
67		Charges exceptionnelles		0,00	76	Produits financiers	44,85
68		Dotations aux amortissements		0,00	77	Produits exceptionnels (aides à l'activité partielle)	1 943,12
69		Provisions		430,00	78	Reports (reprise de provision)	134,14
				36 345,32			36545,84
	Bénéfice			200,52			

Ecart avec le budget 2019 2020

Charges				Produits			
60	Achats	Prestations de service	-1 220,98	-425,38	70	Vente de marchandise, produits finis & prestations de service	-5 232,27
		Achats matériels	695,60				
		Autres fournitures	100,00				
61	Services extérieurs	Locations immo & mob	-100,00	-242,36			
		Entretien & réparations	-146,00				
		Assurance	10,00				
		Documentation	-6,36				
		Divers					
62	autres services extérieurs	Rémunération intermédiaires & honoraires	-314,39	-254,39			
		Publicité publication	60,00			Dons	716,00
		Déplacement missions					
		Service bancaires et autres					
63	Impôts et taxes	Impôts et taxes sur rémunération					
		Autres					
64	Charges de personnels	Rémunérations	-1 684,17	-772,55	74	Subventions d'exploitation	308,00
		Charges sociales	-1 093,35			— Département du Finistère	
		autres charges	2 004,97			— Commune de Carantec	208,00
65		Autres charges de gestion courantes				— Morlaix Communauté	100,00
66		Charges financières			75	Autres produits de gestion courante (Adhésions)	260,00
67		Charges exceptionnelles			76	Produits financiers	-5,15
68		Dotations aux amortissements			77	Produits exceptionnels (aides à l'activité partielle)	1 943,12
69		Provisions		-72,00	78	Reports	134,14
			0,00	-1 766,68			0,00
	Bénéfice		0,00	-109,48			-1 876,16

D'importants écarts entre le budget et les comptes, liés à l'état d'urgence sanitaire

Charges	-5045 €
• Les cours non donnés se sont traduits par la mise en activité partielle des professeurs, à concurrence des heures non données.	
• Il en est résulté une baisse des charges de personnel de	772€
qui se décompose en:	
– Rémunération	-1684€
– Charges sociales	-1093€,
– Indemnités de chômage partiel:	+2250€
– Indemnité kilométriques	-245€
• Les aides gouvernementales à l'activité partielle	1943€
• De même, la facture du Patio a été réduite de:	2330€

D'importants écarts entre le budget et les comptes, liés à l'état d'urgence sanitaire

Recettes

- Le remboursement des cours non donnés a été proposé aux adhérents pour: 5227€
- Certains adhérents ont préféré donner à l'association tout ou partie des sommes remboursables, pour un montant total de: 716€
- La perte de recette a donc été de 4511€
 - dont remboursement immédiat: 1913€
 - dont avoirs sur inscription 20/21: 2598€

Autres écarts significatifs

- L'achat de la nouvelle sono s'est traduite par un dépassement de l'ordre de 400 €.
- Le stage d'été d'arts de la scène a apporté un bénéfice non prévu de 260 €.

Bilan au 31 août 2020

	Actif			Passif	
Parts Sociales CA		4061,00	Avoirs sur 2020 2021		2598,00
Compte courant (net des débits à venir sur exercice clos)		14852,80	Provision pour indemnités de fin de carrière		10 385,86
			Report cotisations sociales		1161,26
Livret A		378,30	Report à nouveau		4 981,82
Compte sur livret		35,36	Résultat de l'année		200,52
Total actif		19327,46	Total passif		19327,46
			Situation nette		5 182,34

Perspectives 2020/2021

- A la rentrée 2020, l'école de musique a continué à proposer..
 - Cours individuels de
 - Guitare et guitare basse,
 - Piano,
 - Batterie et percussions,
 - Clarinette et saxophones,
 - Cuivres,
 - Flûtes à bec et traversière.
 - Cours collectifs de formation musicale,
 - Eveil musical,
 - Ateliers collectifs
 - Atelier jazz (Strange Peanuts)
 - Big band
- **..+ 3 nouveautés:**
 - Un cours de violon,
 - Des cours dédiés à des élèves atteints de troubles autistiques,
 - des cours collectifs d'arts de la scène, pour enfants, et pour adultes.

Tarifs 2020/2021

- La tarification a évolué:
 - Le prix des cours a augmenté de 6,2% (de 433 € à 460€ la demi-heure individuelle).
 - L'adhésion a diminué de 52% (de 52 € à 25 €).
 - Les paramètres ont été calés pour qu'en moyenne, cela soit neutre pour nos adhérents.
 - La réduction de 10% à partir du 2^{ème} cours individuel a été maintenue.
 - L'adhésion est maintenant à un niveau cohérent avec d'autres associations.

Perspectives 2020/2021

- Le nombre d'élèves (70) est en hausse.
- Les jeunes sont de retour (41 contre 31 l'année précédente.)
- Les adultes sont en baisse (29 contre 37):
 - en partie en raison de la pandémie, certains adultes n'ont pas souhaité s'inscrire.
- Le nombre total d'activités (cours individuels + cours collectifs et ateliers) est presque stable, bien qu'en légère baisse:
 - 18 élèves pratiquent deux activités, contre 20 la saison précédente.

Le corps enseignant en 2020/2021

- Deux enseignants ont démissionné à la rentrée: Malika Quentin (piano) et Charlotte Guillemin (chant).
- Trois nouveaux enseignants ont intégré l'équipe pédagogique de l'école:
 - Mme Sandra Boyer: professeure de piano.
 - Mme Solène Morelon: professeure de violon et enseignante spécialement formée à l'enseignement d-aux enfants atteints de troubles autistiques.
 - Mme Laure Kérouanton: chant et arts de la scène.
- Sandra Boyer est salariée de l'association.
- Solène Morelon et Laure Kerouanton, micro-entrepreneurs, interviennent en prestation de service.
- Le reste de l'équipe est inchangé.

Evolution des locaux en 2020/2021

- L'association dispose toujours des locaux du 16 rue Koenig.
- Elle utilise la grande salle de droite pour les ateliers collectifs, la batterie, la guitare et certains cours de piano.
- La première salle de gauche sert aux autres cours individuels (sauf flûtes).
- La deuxième salle de gauche, équipée de toilettes et d'un lavabo, sert de toilettes privatives de l'association dans le cadre du protocole sanitaire mis en place. Il n'y a plus de cours dans cette salle.
- La salle du premier étage n'est pas utilisée.
- Les cours de formation musicale et de flûte ont lieu rue des frères Tanguy: la maire nous a laissé un appartement attenant au collège à notre disposition.
- Les cours d'arts de la scène ont lieu sur la scène du cinéma Etoile le mardi soir: la commune nous en a laissé l'usage dans ce créneau.

Evènements prévus (pour info: obsolète)

- Portes ouvertes, à prévoir, (si possible!)
- Concert des élèves: 18 avril?
- Festival Ad Lib:
 - nous avons décliné l'invitation à nous produire le dimanche de la Toussaint.
 - Mais le festival devrait revenir à la Pentecôte: un créneau nous est traditionnellement réservé le lundi (cette année le 24 mai).
- Fête de la musique ?

Budget 2020/2021

Charges				Produits			
60	Achats	Prestations de service	14 248,00	15 048,00	70	Vente de marchandise, produits finis & prestations de service	26 550,00
		Achats matériels	800,00			dont avoirs	2373
		Autres fournitures	0,00				
61	Services extérieurs	Locations immo & mob	100,00	1 120,00			
		Entretien & réparations	410,00				
		Assurance	300,00				
		Documentation	310,00				
		Divers					
62	autres services extérieurs	Rémunération intermédiaires & honoraires	2 700,00	3 000,00			
		Publicité publication	300,00				
		Déplacement missions					
		Service bancaires et autres	0,00				
63	Impôts et taxes	Impôts et taxes sur rémunération	0,00	0,00			
		Autres	0,00				
64	Charges de personnels	Rémunérations	12 510,00	21 073,00	74	Subventions d'exploitation	13 400,00
		Charges sociales	8 563,00			—Département du Finistère	
		autres charges				—Commune de Carantec	7 500,00
65		Autres charges de gestion courantes		0,00		—Morlaix Communauté	5 900,00
66		Charges financières		0,00	75	Autres produits de gestion courante	1 450,00
67		Charges exceptionnelles		0,00	76	Produits financiers	50,00
68		Dotations aux amortissements		0,00			
69		Provisions	437,00	437,00	78	Reports	
				40 678,00			41 450,00
	Excédent			772,00			

* Budget établi sans tenir compte du deuxième confinement

L'année scolaire fortement perturbée par la pandémie

- Les différentes mesures de confinement ont rendu les plannings de l'école de musique totalement erratiques.
- Comme le montrent les tableaux qui suivent, il a fallu s'adapter en permanence à une situation sanitaire et administrative en instabilité permanente.

Un planning erratique

- 14 septembre: démarrage des cours,
- 19 octobre: vacances d'automne,
- 2 novembre: fermeture administrative,
- 21 décembre: vacances scolaires,
- 4 janvier: reprise des cours pour les mineurs (sauf chant),
- 18 janvier: couvre feu à 18 heures,
- 22 février: vacances de février,
- 8 mars: reprise des cours et assouplissement couvre-feu,
- 5 avril: fermeture de l'école,
- 12 avril: vacances scolaires avancées,
- 26 avril: rentrée scolaire, école fermée,
- 3 mai: reprise des cours pour les mineurs (sauf chant),
- 19 mai: reprise des cours adultes (sauf chant),
- 30 juin: chant adultes autorisé, c'est à dire, retour à la normale,
- 7 juillet: vacances scolaires.

Les conséquences pour l'école de musique (1)

- A chaque période, l'école a cherché à assurer la continuité dans le respect des règles:
 - Pour les élèves non autorisés à suivre les cours à l'école, le télé-enseignement a été mis en place pour:
 - la formation musicale,
 - la flûte,
 - le sax et la clarinette,
 - la trompette,
 - le violon.
 - Pour les élèves non autorisés à suivre les cours à l'école, suspension des cours de
 - piano,
 - guitare et guitare basse,
 - Batterie.

Les conséquences pour l'école de musique (2)

- Ateliers collectifs suspendus:
 - Big band,
 - Atelier jazz.
- Pour les arts de la scène:
 - Les cours ont été suspendus pendant les période de fermeture. Néanmoins,
 - un stage de rattrapage a eu lieu pendant les vacances de février pour les mineurs.
 - Deux cours en télé-enseignement ont eu lieu lors du confinement d'avril,
 - Pour les cours en présence, l'accent a été mis sur l'expression théâtrale en l'absence d'autorisation pour le chant et la danse.
 - À partir du 5 janvier pour les mineurs,
 - A partir du 19 mai pour les adultes.
- Mise en place du chômage partiel pour nos professeurs salariés de piano, guitare et basse.
- Demande d'aide à l'activité partielle effectuée.
- Dédommagement: les même principes que pour la première vague.

Les conséquences pour l'école de musique (3)

- Les élèves qui ont pu suivre en télé-enseignement auront eu leurs 32 semaines des cours.
- Pour les autres:
 - Les mineurs qui ont pu déplacer leurs cours avant 18 heures ont eu 25 cours.
 - Ceux qui n'ont pas pu déplacer leurs cours ont eu 21 cours
 - Les adultes auront eu 12 cours.
- Arts de la scène:
 - Adultes 5 cours,
 - Enfants 27 cours.

Conséquences financières

- Les remboursements à effectuer pourraient s'élever à 12 000 €.
- Comme l'année dernière, nous donnerons le choix entre un remboursement immédiat et un avoir sur la cotisation de l'année suivante.
- Nous proposerons le choix de renoncer à tout ou partie de ces remboursements en accédant au statut de membre bienfaiteur.

Conséquences financières (2)

- Face à cela, on peut tabler sur:
- Des aides gouvernementales acquises: 1500 €
- Une réduction des charges sociales : -500 €
- Des factures réduites:
 - Le Patio: -1000 €
 - Les professeurs en prestation de service -1800 €
- Une réduction des dépenses de fonctionnement:
 - -1200 €
- Soit un total de -6000 €

- Notre situation nette pourrait être de -1000 € à fin août prochain.

Les projets

- Pendant la pandémie, l'association a fonctionné en mode « survie »
- Pour l'année 2021/2022, il s'agit de repartir de l'avant.
- Mettre en valeur nos enseignements et nos enseignants.
- En particulier, les cours d'arts de la scène méritent une participation accrue des enfants.
- Les ateliers collectifs ont souffert de l'interdiction aux adultes de prendre des cours en présence.
- En 2022, nous reprenons les répétitions du big band et nous recrutons des musiciens pour partager le plaisir de cette musique.

Renouvellement du bureau

- M. Pierrick Crenn et Mme Caroline d'Estaintot ne souhaitent pas continuer leur activité au sein du bureau.
- Deux postes sont vacants et à renouveler.

Pourquoi participer?

- Pour partager la charge de travail de façon à l'alléger,
- Pour donner de nouvelles idées pour les enfants particulièrement,
- Pour réaliser des manifestations les plus festives possibles.